

CONSEIL MUNICIPAL N°31
LE 27 FEVRIER 2004

Secrétaire de séance : Rémy LE BERRE
Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Ce 31^{ème} conseil municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de Monsieur René TREGUER, maire.

Julien POUPON et Georges JEZEQUEL, absents, ont donné pouvoir, respectivement à Bernard HAMON et Bernard CORNEC.

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité par le conseil.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30, en présence de Thierry ROC'H, percepteur à Daoulas.

Monsieur le Maire passe en revue une série de transparents destinés à résumer l'évolution des dépenses, investissement... de la commune et à expliquer la situation financière future (voir annexe).

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2003

- SECTION FONCTIONNEMENT :

Vue d'ensemble :

Dépenses :

Charges à caractère général :.....139 615,55 €
Charges de personnel :.....237 628,82 €
Autres charges gestion courante :.....109 736,61 €
Charges financières :.....60 202,72 €
Charges exceptionnelles :.....3 811,23 €

Total dépenses :.....550 994,93 €

Recettes :

Produits des services :.....40 637,80 €
Impôts et taxes :.....343 830,16 €
Dotations, subventions, participations :.....310 116,29 €
Autres produits gestion courante :.....9 627,13 €
Atténuation de charges :.....30 351,44 €
Produits exceptionnels :.....15 717,28 €
Transfert de charges :.....6 049,99 €

Total recettes :.....756 330,09 €

L'autofinancement net réel de la commune est de 205 335,16

- **SECTION INVESTISSEMENT** :

* **Programme bâtiments communaux** :

dépenses : 9 647 € (contre 17 501 € prévus)

recettes : 0 €

* **Programme Trévarn** qui va être bientôt conclu

dépenses : 11 049 € (contre 12 060 € prévus)

recettes : 44 668 € (subventions)

* **Programme école** :

dépenses : 794 993 € (contre 839 705 € prévus)

recettes : 212 770 € (contre 245 482 € prévus)

* **Programme voirie** :

dépenses : 130 314 € (contre 273 019 € prévus)

recettes : 36 509 € (contre 105 203 € prévus)

Le total des dépenses pour l'investissement 2003 s'élève à 1 229 806,96 €.

- travaux et acquisitions :946 000,93 €
- dette du capital :150 840,68 €
- déficit reporté 2002 :129 484,12 €

Le total des recettes pour l'investissement 2003 est de 1 170 473,59 €

- Recettes 2002 :223 487,88 €
- TLE :5 767,00 €
- Emprunt :560 000,00 €
- Prêt CAF 0% :6 110,40 €
- Remboursement TVA :83 461,05 €
- Recette :287 836,03 €

Résultat d'investissement :- 59 333,37 €

* Résultat 2003 pour le budget communal :

- Fonctionnement 2003 :205 335,16 €
- Investissement 2003 :- 59 333,37 €
- TOTAL :146 001,79 €

- **AUTRES BUDGETS** :

* **Poste EAU** :

- Exploitation :+ 23 165,74 €
- Investissement :+ 65 500,25 €
- Soit un excédent de88 665,99 €

* **Poste ASSAINISSEMENT** :

- Exploitation : + 22 474,47 €
- Investissement : + 18 277,54 €

Soit un excédent de 40 752,01 €

*** Poste Sainte Ursule :**

Résultat de + 56 406,75 €

Le conseil vote sur les 5 comptes de gestion du trésorier : vote à l'unanimité 15/15.
Puis le Maire quitte la séance pour le vote de l'approbation de la présentation des comptes des différents budgets :

- Compte administratif : 13 pour, 1 abstention (Jacques BEAUCHAMP)
- Comptes eau, assainissement et Sainte Ursule : 14 pour.

Le conseil affecte à l'unanimité le résultat des CA 2003 en investissement aux budgets primitifs 2004.

2) ORGANISATION DES ELECTIONS :

Le **21 mars 2004** et le **28 mars 2004** se dérouleront les **élections cantonales et régionales**. Un tableau d'organisation de la journée a été réalisé.

3) TRAVAUX EN COURS :

Bernard HAMON :

- L'effacement des réseaux sera réalisé ce mois-ci, rue de la fontaine.
- L'ouverture des plis, pour les travaux de la station d'épuration aura lieu le lundi 15 mars à 17h en mairie.
- Le groupement syndical forestier des Pâquerettes sollicite la commune pour la réalisation de certains travaux lourds (élagage).
- Des devis ont été réalisés pour des travaux sur les cloches de l'église, ceux-ci sont trop élevés et la commune attend d'autres devis.

Bernard CORNEC nous fait état de l'avancement d'autres travaux :

- les plantations sont en cours à l'école et au croisement la croix. Ces plantations sont réalisées avec l'aide d'un pépiniériste de Guipavas.
- Une expertise est en cours pour la place Ty An Holl (problème de malfaçons).

4) STATION EAU :

Le conseil vote l'autorisation d'appel d'offres et de demande de subventions. Le concours de la DDA est demandé pour surveiller les travaux : coût : 10 305 € HT
Vote : unanimité : 15/15

5) SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) :

Les communautés du Pays de Brest ont l'obligation de créer un syndicat mixte qui sera chargé de réaliser des études pour le SCOT. Ce syndicat sera administré par 33 membres dont 4 pour la communauté de Landerneau-Daoulas.

Cette création oblige toutes les communes à voter pour l'adhésion. Vote pour Saint-Urbain : 15 pour.

6) QUESTIONS DIVERSES :

- Les conjoints CALLEC ont trouvé un lotisseur (SALOU) pour l'achat de leur terrain jouxtant le terrain de foot et la résidence rurale. La mairie se portera acquéreur d'une bande de 10 mètres de large en dessous du terrain de foot.
- Monsieur HAMEL a déposé en mairie un projet de règlement du PLU et les réunions reprendront fin mars 2004.
- Marie Estelle RIOU nous présente le bilan de l'animation auprès des jeunes de la commune durant les vacances de février.
- Jean Paul KERNEIS nous signale que des expositions auront lieu du 19 mai au 6 juin 2004 à Ty An Holl.
- Jean Paul KERNEIS organisera des réunions pour expliquer aux membres de la commission urbanisme, les différents documents.
- Le vendredi 5 mars l'école organise une soirée cabaret à la salle Ty Kreisker.
